

## CONSIGNES POUR LE CONFINEMENT (MISE A L'ABRI AMELIOREE) ET LE DECONFINEMENT



- **F**ermer fenêtres et portes.
- **F**ermer les volets si le local en est doté et que cela ne nécessite pas l'ouverture des fenêtres.
- **S**topper ventilation ou climatisation (VMC).
- **R**éduire ou couper le chauffage. Veiller à l'adaptation de la tenue vestimentaire des élèves (faire enlever les « vêtements chauds »).
- **C**alfeutrer
  - en collant du **ruban adhésif**
    - sur les barrettes d'aération des fenêtres,
    - autour des huisseries si celles-ci laissent passer l'air,
    - sur les grilles de ventilation,
    - autour des portes coupe-feu servant de limite de zone dans les couloirs...
  - et en plaçant si besoin **des serpillières ou linges** (si possible mouillés) en bas des portes.

### Faire participer les élèves en fonction de leur âge

- **S**e protéger si nécessaire **des effets irritants** du gaz en respirant à travers un linge mouillé.
- **R**incer la peau et les yeux en cas de picotements.
- **E**viter toute flamme ou source d'étincelles ; ne pas fumer ; faire éteindre les téléphones mobiles, les ordinateurs et autres appareils électrique...
- **P**réserver l'atmosphère des lieux de MAA : ne pas se servir d'objets dégageant une odeur forte et désagréable (feutres...).

## DECONFINEMENT (FIN D'ALERTE)



**La procédure de déconfinement n'est mise en œuvre que sur instruction de la cellule de crise de l'établissement d'enseignement.**

Il est interdit de retourner dans les classes non confinées tant qu'elles ne n'ont pas été ventilées, et d'emprunter des itinéraires n'ayant pas été confinés pour regagner l'extérieur (risque de présence résiduelle de gaz dangereux).

Il faut :

- **R**etenir les élèves pendant **10 à 15 minutes** dans les lieux de confinement, **fenêtres ouvertes** (courant d'air). Ce moment peut être utilisé pour répondre aux questions des élèves afin d'évacuer le stress lié au confinement ;
- **A**ssurer la ventilation sur l'ensemble de l'itinéraire d'évacuation en ouvrant portes et fenêtres. Pour cela le responsable de la zone de confinement ou à sa demande tout autre membre du personnel, protège ses voies aériennes par des linges humides ;
- **R**egrouper les élèves à l'extérieur sous surveillance des différents responsables et **procéder à un nouvel appel**.

Ce document a été réalisé par Isabelle Nougarede-Duvivier et Jean-Charles Malbec (Chargés de mission Risques Majeurs - Sécurité de la DSDEN des Yvelines).

Remerciements à Gérard Mignot (Chargé de mission Risques Majeurs - Sécurité de la DSDEN des Hauts-de-Seine) pour son travail sur la précédente maquette académique PPMS et à Thierry Corbel (Formateur Risques Majeurs) pour la réalisation de l'infographie de la page de couverture.